

LE PRESIDENT

A toutes les FDC et FRC

C/20/017

**Objet : Lancement de la campagne de communication TV de la Fédération Nationale des Chasseurs du 27 avril au 24 mai 2021**

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Comme nous vous l'avons évoqué lors de notre « Tour de France » des régions et de notre AG, nous allons, dès aujourd'hui, franchir un nouveau cap dans notre communication avec notre première campagne TV d'envergure via un spot de 30 secondes. Un objectif : partager notre passion avec des images fortes, des mots sincères, des émotions touchantes ; le cœur du sujet, c'est la passion de la chasse et l'Humain.

Pour ce faire, la caméra s'est invitée au plus près des chasseurs, de leurs amis, de leur famille, de leurs enfants, pour capter l'émotion de cette symbiose qu'ils vivent avec la nature au cœur des territoires ruraux. Les images parlent d'elles même : de la convivialité, de la fierté et du respect, de l'émotion, mais sans armes ni animaux prélevés car interdits d'écrans TV. Preuve supplémentaire que la chasse ne se résume pas qu'à cela !

Pas besoin de grands discours ou de slogans percutants pour faire partager cette passion à l'air libre. Seule la bande son avec la musique et les paroles de cette chanson culte « C'est si bon » nous raconte l'état d'esprit de ce million de Français lorsqu'ils vont chasser... avec un « bonheur grandeur nature ».

Quand on entend cette musique, quand on voit ce que les chasseurs voient, on se dit qu'on aimerait bien passer une journée avec eux.

A noter que notre spot, pour pouvoir être diffusé, est passé sous les fourches caudines de l'Autorité de Régulation Professionnelle de la Publicité. Les règles sont strictes, ce qui explique que vous ne verrez aucune arme dans ce film. N'hésitez pas à diffuser cette information car nombreuses seront sans doute les questions des chasseurs sur l'absence d'armes !

Notre campagne est dotée d'un plan media TV puissant (hertzien, TNT et câble satellite) avec près de 50% de spots sur le groupe TF1 et 20% sur M6, le reste se répartissant sur les autres chaînes.

Vous noterez l'absence de France Télévision et de BFM TV. Je tiens malheureusement à vous informer que ces chaînes ont tout simplement refusé de diffuser notre spot... Eh oui, voilà ce qui nous a été répondu de la part d'un groupe public qui vit grâce à la redevance audiovisuelle payée par tous et notamment les chasseurs : « *la chasse est un sujet sensible et*

malgré les spots ne montrant que le partage et la convivialité, les récents faits divers ont eu raison de notre tentative de vous accompagner». Nous allons bien entendu poursuivre France Télévision pour cette décision impardonnable.

- Une présence sur 15 chaînes :
  - Le Groupe TF1 : 
  - Le Groupe M6 : 
  - Le Groupe Canal : 
  - Le Groupe RMC : 
  - Divers : 
- Plus de 1000 spots TV
- 28 jours de présence du 27 avril au 24 mai 2021

Cette campagne de communication TV sera également relayée par un plan media vidéo digital pour en assurer une visibilité optimale. A cet effet, un film de 3 mn a également été produit. Nous vous invitons à le partager massivement sur vos réseaux sociaux.

Enfin, pour notre première journée de diffusion demain mardi 27 avril, nous vous invitons à visionner, entre 20h50 et 21h05 notre spot qui sera situé entre « C'est Canteloup » et le film du soir.

Un communiqué de presse sera envoyé également demain avec un lien permettant aux journalistes de découvrir cette campagne TV.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Cher Collègue, en l'expression de mes sentiments les meilleurs en Saint-Hubert.

**Pour visionner le spot TV de 30 secondes cliquer sur le lien : <https://youtu.be/AA6jLlprP8Y>**  
**Pour visionner le spot digital de 3 minutes (à partager massivement sur les réseaux). Lien actif à partir du 27 avril au matin cliquer sur le lien : <https://youtu.be/qphrsCkieaU>**



Willy SCHRAEN